

## Informations communales

### *Quoi de neuf à la rentrée ?*

Contrairement à nos prévisions, et nous en sommes heureux, l'effectif de l'école primaire ne baisse pas. Il a même augmenté cette année avec un « afflux » de petits en maternelle. En effet, avec les nouvelles inscriptions la classe maternelle accueille 34 bambins !

Comment faire face à cette situation ?

Suite aux échanges sur les solutions possibles, une nouvelle configuration et un déménagement sont décidés. Le personnel municipal, les enseignantes, quelques élus, tous ceux qui le pouvaient étaient présents début juillet pour transporter tables, chaises, livres, cahiers, crayons :

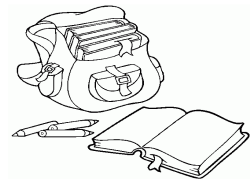
- La classe de maternelle se retrouve donc dans l'école de la Fontaine avec 29 élèves. Petite, moyenne et grande section se rassemblent à présent dans une cour fermée et plus sécurisée. C'est Mme Braillon en collaboration avec Mme Gallego qui gèrent tout ce petit monde, enseignent les bases indispensables à une scolarité débutante. Les enfants de grande section ont été séparés en deux groupes en fonction de leur date de naissance, les plus jeunes restant avec Mme Braillon, et les autres rejoignant la classe de Mme Combet.

Ces maîtresses sont secondées le matin par Marion Doriat, et l'après-midi par Brigitte Longueville ; toutes deux assurent également les temps de cantine et de garderie aidées par Elodie avec beaucoup de dynamisme et de créativité.

- Dans le préfabriqué, se rassemblent pour travailler avec Mme Combet, directrice de l'école, 21 élèves répartis comme suit : 5 enfants de grande section maternelle, 6 qui débutent le CP et l'apprentissage de la lecture et 10 CE1.

- Enfin Mme Gibaud assure l'apprentissage scolaire des plus grands à l'école des Marronniers. Là, 26 enfants du CE2 au CM2 complètent leur savoir et leur apprentissage avant le passage au collège, étape prépondérante dans la vie d'un élève.

Nous souhaitons à tout le monde une très bonne année scolaire avec la mise en œuvre des projets pensés par les enseignantes. Et merci à elles qui s'impliquent et s'investissent avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie tout au long de l'année.



### *Recensement militaire et JAPD*

#### *Les modalités du recensement au service national pour les jeunes*

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans. Cette obligation légale s'effectue à la mairie du domicile du jeune dans les 3 mois de son 16ème anniversaire, en se présentant à la mairie, muni de sa carte d'identité et du livret de famille. Une attestation est alors remise au jeune et doit être conservée précieusement : elle est demandée lors d'examens, de concours et pour passer le permis de conduire.

#### *La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)*

Cette journée est aussi obligatoire pour les filles et les garçons entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. Environ 9 à 12 mois après avoir fait le recensement, le jeune reçoit une lettre de préavis envoyée par le Centre de Service National qui proposera 3 dates possibles pour la journée d'appel.

**NB : Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le JEUDI 13 OCTOBRE**

# Informations Pays Voironnais

## *\* Mon ado est-il accro ? \**

Conférence-débat mercredi 19 octobre de 19h à 21h dans la Salle des fêtes, place Jacques Antoine Gau à Voiron  
Comment lui en parler ? Il boit tous les week-ends ? Est-ce qu'elle a conscience des risques ? Il a joué à l'ordi toute la journée... Animée par Mme Jayet-Dauphiné et Mme Reynaud (psychologues) et Mme Baude (éducatrice spécialisée).  
Pour plus d'info : 04 76 12 90 80

## *\* Concours « Familles à Energie Positive » \**

Organisé par l'association AGEDEN, ce défi a pour but de réduire les consommations d'énergie à la maison par des gestes simples pour agir ensemble contre le réchauffement climatique, sur la période du 1er décembre 2011 au 30 avril 2012.

Pour tout renseignement et inscription au 04 76 23 53 50 ou sveslin@ageden.org. Seul ou avec vos voisins, amis... tout le monde peut participer !

## *\* Jeunes et créateurs d'entreprises, c'est possible \**

Une campagne pour informer les jeunes sur la création d'entreprise a lieu du 10 au 14 octobre, à destination des porteurs de projets de 18 à 32 ans prêts à démarrer avec une idée à formaliser.

Vous pouvez rencontrer des créateurs de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) le 14 octobre à 13h30 dans les locaux du Pays Voironnais. Renseignements au 04 76 93 17 18.

## *\* Appel à projet de la MSA : « Mieux vivre en milieu rural » \**

Vous êtes un groupe de 3 jeunes au minimum âgés de 13 à 22 ans, vous vivez en milieu rural. Venez alors retirer le règlement et un dossier de candidature auprès de votre MSA.

Les domaines d'actions sont vastes et si votre projet est sélectionné, il pourra être primé et peut même être sélectionné pour participer au concours national.

Les récompenses : invitation à la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture et une bourse de 1 550 € à 2 500 € pourra être attribuée pour concrétiser votre action.

Pour tout renseignement : 04 76 88 76 21 ou payer.matthieu@alpesdunord.msa.fr

## *Le coin des associations*

### *La Chorale :*

Reprise des cours, tous les jeudis de 20h30 à 22h dans la petite Salle socioculturelle, avec un nouveau programme  
(possibilité d'inscription sur place)

### *La Gym St Cassien / Charnècles*

**A Charnècles** : Lundi Yoga 18h45/20h ; Mardi Gym 8h45/9h45 - Stretch 18h/19h - Gym 19h/20h - Gym 20h/21h ;  
Mercredi Stretch 9h/10h ; Jeudi Qi Gong 18h/19h15 ; Vendredi gym douce 10h15/11h15

**A St Cassien** : Mercredi Gym 18h/19h30; 19h30/21h ; Jeudi gym 18h30/20h

**A Coublevie** : Mercredi Aquagym 20h/21h ; Samedi Aquagym 10h/11h

### *La Bibliothèque*

Les permanences de la bibliothèque sont toujours les jeudis de 16H à 18H et les samedis de 10H à 12H

Merci de penser aux cotisations annuelles : 7 € par famille et par année scolaire.

L'animation d'automne est en cours de préparation.

**Dimanche 6 Novembre de 9h à 18h**

# **BOURSE AUX JOUETS et PUERICULTURE**



Organisée par le **C.C.A.S.**

dans la **salle socio-culturelle**, derrière l'église

**INSCRIPTIONS : auprès de Christine Festaz  
au 06 42 72 37 52**

## **Pour participer aux fêtes du Village ...**

16 octobre : brioches de l'A.S.L.

21 octobre : AG des JSP Portes de Chartreuse

22 octobre : 20h30 soirée théâtre du Sou des Ecoles dans la salle socio-culturelle

**« Dis-location »**

Pièce interprétée par la troupe « La Jouée » de St Nicolas de Macherin

11 novembre : Cérémonie Amicale des Anciens Combattants armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.  
La population est conviée à 11h30 au monument aux morts.

19 novembre : Soirée familiale de l'A.S.L.

25 novembre : Soirée sponsors de l'A.S.L.

27 novembre : Animation de la bibliothèque



*2 décembre : Téléthon*

*4 décembre : Repas des aînés*

*9 décembre : AG de l'X'Country-Club de Chartreuse*

*17 décembre : Arbre de Noël JSP Porte de Chartreuse*

*18 décembre : Matinée huîtres du Sou des Ecoles*



# **COMMUNE DE SAINT-CASSIEN**

## **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

# **RÉUNION PUBLIQUE**

Dans le cadre de la révision du POS pour élaborer un P.L.U,  
Monsieur le Maire de SAINT-CASSIEN et son Conseil municipal informent toutes les personnes  
intéressées qu'une réunion publique aura lieu le :

**Vendredi 21 octobre 2011**

**A 20h00**

**A la salle socio- culturelle**

Seront présentées, lors de cette réunion :

- Les orientations générales du P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Il s'agira d'un moment d'échange avec la population, pour connaître ses attentes sur l'évolution future de la commune, dans le cadre du développement durable et de l'intérêt général.